



INFORMATIONS MUNICIPALES

Décembre 1994

LE MOT DU MAIRE

Cette année 1994 se termine. Pour SAINT M'HERVÉ, il est possible de constater visuellement que les divers travaux entrepris pour moderniser et dynamiser notre cité avancent régulièrement.

Le compte rendu de cette évolution et la vie de nos associations vous sont proposées à travers ces pages, pour la sixième édition par l'équipe du bulletin municipal et le secrétariat de la Mairie. Nous pouvons les féliciter pour leur constance.

Nous avons le plaisir de joindre à cet envoi le 1er logo de SAINT M'HERVÉ, vous aurez à coeur de le mettre en valeur pour promouvoir votre commune. SAINT M'HERVÉ doit prendre la place qu'il mérite dans notre Communauté de Communes même si sa situation géographique l'écarte un peu du pôle de développement. Voici enfin sur notre insistance l'aménagement par le conseil général des virages de Baillé. C'est un atout supplémentaire dont il faut se réjouir.

Les habitants du bourg ont eu à subir, cette année, quelques désagréments, je les remercie pour leur compréhension sachant que ces contraintes vont servir à l'embellissement du bourg. Certains en ont profité pour apporter à leur habitation une touche de rajeunissement, je les en félicite. Les maisons rue de Vitré et la future Mairie redonnent à l'aspect architectural un nouveau cachet.

L'année 1995 sera une grande année électorale et la nouvelle équipe municipale verra l'an 2000. Elle assurera la continuité des projets et du développement. Une réflexion sera nécessaire sur la mise en valeur de notre commune. Quelques piste :

- Préservation de notre patrimoine : Eglise et son environnement
- Tourisme et loisirs : Plan d'eau, camping etc,
- L'activité commerciale et artisanale
- Le Sport : salle - terrain
- Logements sociaux

Je salue tout particulièrement ceux qui, pendant ce mandat, ont oeuvré pour SAINT M'HERVÉ, l'équipe municipale et tous ceux qui de près ou de loin participent à l'activité de leur commune. Le sérieux et le travail de fond, souvent dans la discrétion, sont des gages de réussite. Les bavardages stériles, les affirmations tapageuses et bien souvent à côté du sujet sont des gages d'échec.

En cette fin d'année, permettez-moi de vous souhaiter un Joyeux Noël et de vous présenter mes vœux les plus sincères pour 1995.

Vous êtes tous invités le dimanche 8 janvier à 11 h à la salle Louis Grimoux pour les vœux de la municipalité. J'aurai plaisir à vous y rencontrer.

Le Maire
J. BOUGAULT

SECRETARIAT DE MAIRIE

Téléphone : 99.76.70.01
Télécopie : 99.76.72.57



HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

du lundi au vendredi 9 h - 12 h 14h - 17 h
le samedi 9 h - 12 h

FORMALITES ADMINISTRATIVES

La Préfecture d'Ille & Vilaine, avec les services de l'Etat, met en place un serveur télématique accessible par Minitel sur le 3615 code AVS35 (A votre Service Ille et Vilaine)

2000 pages d'information seront régulièrement actualisées et évolueront en fonction de l'actualité administrative.

L'objectif de AVS35 est de faciliter les démarches administratives en évitant les déplacements et attentes inutiles.

3615 AVS35

L'Administration chez vous !

TOUT CE QUE VOUS VOULEZ SAVOIR
SANS ATTENDRE GRACE AU MINTEL !

...L'Ille et Vilaine en Chiffres...
Rouler tranquille ... Les concours...
Renouveler sa carte d'identité...
Emploi... Qualité de l'eau
Régler un litige avec l'administration...
Présentation de la Préfecture



3615 AVS35

VOTRE CERTIFICAT DE NON-GAGE
EXPÉDIÉ LE JOUR MEME(*)...
CHEZ VOUS GRATUITEMENT
SANS DEPLACEMENT NI COURRIER

(*) si demande faite avant midi, les jours ouvrables

PREFECTURE ET SERVICES DE L'ETAT EN ILLE ET VILAINE

FORMALITES ADMINISTRATIVES (suite)

PASSEPORT :

Depuis le 1er décembre 1994 un délai de 48 heures est nécessaire pour la délivrance des **passports déposés au guichet de la Préfecture**.
Cette nouvelle disposition se justifie par de nouvelles contraintes de sécurité.

PERMANENCES

INFORMATION DES RETRAITES ET DES PERSONNES AGEES :

Mme **GOUSSE**, informatrice auprès des personnes âgées assure une
permanence à la Mairie de **SAINT M'HERVÉ**,
le 4ème mardi de chaque mois de 10 h à 12 h.



N.B. : Mme GOUSSE assure une permanence
tous les lundis de 10 h à 12 h
au Centre Social Rue Notre Dame à Vitré

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

Permanence au Centre Social Rue Notre Dame à **VITRÉ**
le lundi matin de 9 h à 12 h

Il n'y a plus de permanence à la mairie de **SAINT M'HERVÉ**

LA COMMUNE DE SAINT M'HERVÉ ORGANISE UN TRANSPORT DE PERSONNES

les 1er et 3ème lundis de chaque mois

TRAJET ALLER

Départ **SAINT M'HERVÉ**
Place de l'Eglise
9 h 05

Arrivée **VITRÉ**
Place de la République
9 h 15

TRAJET RETOUR

Départ **VITRÉ**
Gare S.N.C.F.
12 h

Arrivée **SAINT M'HERVÉ**
Place de l'Eglise
12 h 10

Le Transport est assuré par les TAXIS BECAN de **VITRÉ**. La commune participe au frais de déplacement d'où un moindre coût pour les usagers

VIE DE LA COMMUNE

Du 1er décembre 1993 au 30 novembre 1994, nous avons enregistré :

- 16 naissances
- 5 mariages
- 9 décès

NAISSANCES



GUILLLOUX Brandon	La Goussonnière	1 décembre 1993
LE FEUVRE Erwan	La Forgerie	16 décembre 1993
BONENFANT Estelle	La Goussonnière	25 janvier 1994
MÉREL Mickaël	La Hodiardièrre	24 février 1994
GENOUEL Kevin	La Roseraie	26 avril 1994
HUET Clément	1, rue des Ecoles	29 juin 1994
ORRIERE Maryse	Le Tison	2 juillet 1994
BEAUGENDRE Alexia	L'Orrière	30 juillet 1994
LAGRAVERE Typhanie	Les Aulnaies	07 août 1994
LAGRAVERE Jessica	Les Aulnaies	07 août 1994
TORICES Adrien	17, rue d'Ernée	26 août 1994
ORRIERE Olivier	La Maison de Terre	14 septembre 1994
ROZÉ Clémence	La Roseraie	24 septembre 1994
NEVEU Anaël	Le Bois Soleil	26 septembre 1994
GRIMOUX Margot	La Maison de Terre	19 octobre 1994
HANY Martin	La Basse Visseule	4 novembre 1994

*L'enfant est venu déposer
sa vie dans le petit nid
que nous avons préparé pour lui.*

*Devant ce petit être de rien du tout,
serrant ses poings contre ses joues
nous disons MERCI.*



MARIAGES



à SAINT M'HERVÉ

Jérôme BELLIER	et Liliane BARDAINE	14 mai 1994
Dominique REBUFFÉ	et Michèle CAILLET	21 mai 1994
René MOREL	et Christèle LÉVEQUE	15 juillet 1994
Joël BLIN	et Laurence SAILLANT	30 juillet 1994
Pierre HURIAU	et Micheline BOUIN	1er Octobre 1994

Philippe CHAUVIGNÉ et Sophie MOREL
mariés à SAINT PIERRE LA COUR (Mayenne)

David BONENFANT et Gabrielle GERARD
mariés à RETIERS

DÉCES



DOUIS Roger, Les Landes du Faux
décédé le 23 décembre 1993 à VITRÉ

CHAUVEL Jean Baptiste, Le Haut Gré
décédé le 26 janvier 1994 à VITRÉ

GARNIER Angèle Veuve DUROCHER, 12 rue de Rueilan
décédée le 29 mars 1994 à ST GERMAIN DE TALLEVENDE(14)

CHAUVEL Pierre, les Beausses
décédé le 4 mai 1994 à VITRÉ

RIVIERE Anna Veuve RENOULT, la Maison de Terre
décédée le 5 mai 1994 à VITRÉ

BOULIERE Germaine Veuve RAVENEL, L'Echasserie
décédée le 28 juin 1994 à VITRÉ

LOISEL Marie Veuve GAUDIN, La Maison Neuve
décédée le 3 juillet 1994 à VITRÉ

MOREL Yvonne, Le Beuchet
décédée le 22 août 1994 à VITRÉ

CHAUVEL Armandine épouse LEMONNIER, l'Etang
décédée le 26 août 1994 à VITRÉ



COMPTE ADMINISTRATIF 1993



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAP 60 - DENREES ET FOURNITURES	102 737
HABILLEMENT	6 452
CARBURANT	8 801
FOURNITURES DE VOIRIE	48 689
FOURNITURES SCOLAIRES	22 831
FOURNITURES DE BUREAU	7 896
AUTRES FOURNITURES	8 068
CHAP 61 - FRAIS DE PERSONNEL	543 866
REMUNERATION PERSONNEL PERMANENT	372 671
CHARGES SOCIALES	133 722
REMUNERATIONS DIVERSES	29 833
AUTRES	7 640
CHAP 62 - IMPOTS ET TAXES	8 112
CHAP 63 - TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS	346 730
LOYERS ET CHARGES LOCATIVES	6 992
ENTRETIEN DES BATIMENTS	25 898
ENTRETIEN VOIRIES ET RESEAUX	187 727
ENTRETIEN MAT. OUT. MOB.	22 594
ELECTRICITE EAU	44 001
PRIMES D'ASSURANCES	19 428
ACQUISITION PETIT MATERIEL	9 787
FRAIS ETUDE POS	11 745
AUTRES	18 558
CHAP 64 - PARTICIPATIONS ET CONTINGENTS	565 576
CONTINGENT POUR AIDE SOCIALE	125 589
PARTICIPATION COLLEGES PUBLICS	25 922
PARTICIPATION ECOLE PRIVEE	150 488
CONTINGENT POUR SERVICE INCENDIE	27 124
PARTICIPATION AUX CHARGES INTERCOMMUNALES	
- COMMUNAUTE DE COMMUNES	2 825
- SYNDICAT D'ELECTRIFICATION	6 869
- SICTOM	197 652
AUTRES CONTINGENTS	25 804
AUTRES	3 303
CHAP 65 - ALLOCATIONS ET SUBVENTIONS	46 577
SUBVENTIONS	46 450
AUTRES	127
CHAP 66 - FRAIS DE GESTION GENERALE	161 491
FETES ET CEREMONIES	23 480
FRAIS DE TRANSPORT	10 050
DOCUMENTATION GENERALE - RELIURE	9 421
FRAIS DE P.T.T.	15 064
INDEMNITE DE FONCTION MAIRE ET ADJOINTS	103 476
CHAP 67 - FRAIS FINANCIERS	174 412
INTERETS	134 045
VIREMENT AU BUDGET ASSAINISSEMENT	40 367
CHAP 83 - PRELEV. POUR DEPENSES INVESTIS.	1 022 016

DEPENSES TOTALES.....2 971 517

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAP 70 - PRODUITS DE L'EXPLOITATION	149 187
PHOTOCOPIES	2 677
REDEVANCES ORDURES MENAGERES	146 510
CHAP 71 - PRODUITS DOMANIAUX	11 830
LOCATIONS	10 450
CONCESSIONS CIMETIERE	1 380
CHAP 72 - PRODUITS FINANCIERS	5 600
CHAP 73 - RECOUVREMENTS - SUBVENTIONS	36 778
RECOUVREMENT DES TRAITEMENTS	16 974
SUBVENTIONS ETAT - DEPARTEMENT	19 804
CHAP 74 - DOTATIONS VERSEES PAR L'ETAT	1 135 763
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	1 135 763
CHAP 75 - IMPOTS INDIRECTS	60 031
PERMIS DE CHASSER	1 540
TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION	57 699
LICENCE DES DEBITS DE BOISSON	412
IMPOTS SUR LES SPECTACLES	380
CHAP 77 - CONTRIBUTIONS DIRECTES	1 441 351
PRODUITS CONTRIBUTIONS DIRECTES	1 114 016
ATTRIB. FONDS NATIONAL T.P.	91 544
ATTRIB. FONDS DEPARTEM. T.P.	144 189
COMPENSATION AU TITRE T.F.P.B.	17 203
COMPENSATION AU TITRE T.P.	1 787
COMPENSATION AU TITRE T.H.	72 612
CHAP 82 - EXCEDENT FONCTIONNEMENT REPORTE	488 630
RECETTES TOTALES.....	3 329 170



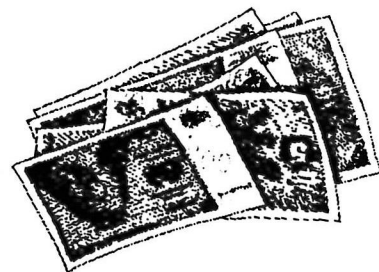
INVESTISSEMENT

DEPENSES

REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	90 237
ACQUISITIONS DE TERRAINS	3 508
ACQUISITIONS DE BATIMENTS (Maisons rue de Vitré) ...	131 161
ACQUISITIONS DE MATERIELS DIVERS	78 905
TRAVAUX DE BATIMENTS	621 632
SALLE POLYVALENTE LOUIS GRIMOUX	424 764
LOGEMENT RUE D'ERNEE (Ancienne Supérette)	154 868
EGLISE	37 590
LOGEMENTS RUE DE VITRE	4 410
TRAVAUX DE VOIES ET RESEAUX	299 386
AMENAGEMENT VC ET CR	290 673
ESPACES VERTS - PLANTATIONS	8 713
SUBVENTIONS RAVALEMENT DE FACADES	57 154
DEPENSES TOTALES.....	1 281 983

RECETTES

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS DU DEPARTEMENT	74 506
FONDS DE COMPENSATION DE LA T.V.A.	74 501
REMBOURSEMENT ASSURANCE (TRAVAUX SALLE DE SPORT)	14 175
PRELEVEMENT SUR RECETTE DE FONCTIONNEMENT	1 022 016
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	981 610
RECETTES TOTALES.....	2 166 808



TARIFICATION 1995

ASSAINISSEMENT

REDEVANCE(délibération du 05.12.94)

La redevance assainissement se compose comme suit :

- Prime fixe	328 f
- de 0 à 150 m3 de consommation d'eau	8,49 f le m3
- de 151 à 300 m3 de consommation d'eau	4,12 f le m3
- + de 300 m3 de consommation d'eau	gratuit

Pour les habitations branchées sur un puits, il est appliqué un forfait de 328 f par foyer.

Redevance pour les exploitations agricoles

- Prime fixe	328 f
- de 0 à 120 m3 de consommation d'eau	8,49 f le m3
- + de 120 m3 de consommation d'eau	gratuit

TAXE DE RACCORDEMENT: (délibération du 07.07.94)

Le branchement à l'égout est gratuit pendant 2 ans suite à la mise en service du réseau. Les usagers concernés par la 1ère tranche doivent avoir fait leur branchement avant le 31 décembre 1994.

Le Conseil Municipal a décidé, d'une part

- de fixer une taxe de raccordement de 5.000 frs pour tout propriétaire qui ne serait pas raccorder dans les délais réglementaires.
- d'autre part, de fixer une taxe de raccordement de 5.500 frs à tout propriétaire d'immeuble souscrivant une autorisation de déversement dans le réseau pour des constructions nouvelles (hors lotissements).

*_*_*_*_*_*_*_*

ORDURES MENAGERES

(Tarif fixé par délibération du 05.12.94)

Foyer 1 personne	211 F
Foyer 2 personnes	373 F
Foyer 3 personnes	499 F
Foyer 4 personnes et +	578 F
Résidence secondaire	211 F
Gîte - Commerce	211 F



BENNE à FERRAILLES

Une benne à ferrailles sera à votre disposition dans le courant des mois de janvier, avril, juillet et octobre. Les dates exactes seront communiquées dans la presse et affichées en Mairie.

*_*_*_*_*_*_*_*

DESTRUCTION DES NIDS DE GUEPES ET DE FRELONS

Un forfait de 50 francs sera facturé à toute personne faisant appel aux Sapeurs Pompiers pour la destruction de nids de frelons ou de guêpes

*_*_*_*_*_*_*_*



LES INVESTISSEMENTS COMMUNAUX

SALLE LOUIS GRIMOUX

Depuis le mois de mai, la salle Louis Grimoux est en service. De nombreuses manifestations ont déjà eu lieu (Réunion - Concours de belote - soirée des associations - repas familial...). Très rapidement, l'acoustique va être améliorée.

Le montant net des travaux pour cette salle s'élève à 1 020 555 Frs (228 311 Frs de subvention du département et 106 190 Frs de la région).

Les utilisateurs ont à leur disposition, tables, chaises, vaisselle et une cuisine entièrement équipée.

Les locataires de la salle peuvent à leur demande bénéficier de la sonorisation.

Le coût de cet aménagement intérieur s'est élevé à 259 205 Frs.

Aux abords, l'aménagement d'un parking se termine et des plantations viendront égayer ce nouvel espace agrémenté d'un terrain de boules et de jeux de plein air pour un montant net de 248 380 Frs (216 709 Frs de subvention)



LOGEMENT RUE D'ERNEE (Ancienne Supérette)

De nombreuses personnes sont venues visiter ce nouveau logement lors de la porte ouverte. Les locataires sont arrivés le 15 février 1994.

La rénovation de ce bâtiment s'est élevée à 295 578 Frs nets dont 37 964 Frs de subvention du Conseil Général et 30 000 Frs de la Communauté de communes. Un emprunt de 262 000 Frs à taux réduit sur 25 ans auprès du Crédit Foncier de France a été contracté. Le loyer couvre le remboursement de l'annuité.

MAISONS RUE DE VITRE

Les travaux d'aménagement des maisons 6 et 8 rue de Vitre s'achèvent. Il a donc été réalisé 3 appartements (T 1bis - T 3 et T 4). Le coût de l'opération s'élève à 647 398 Frs net (64 100 Frs de subvention du Conseil Général). Un emprunt de 571 000 Frs à taux réduit a été contracté auprès du Crédit Foncier de France. Les loyers couvriront l'annuité d'emprunt.

La rénovation du 4 rue de Vitre sera réalisé au cours de l'année 95.



AMENAGEMENT DE LA FUTURE MAIRIE

Depuis quelques semaines les travaux de réhabilitation du Presbytère ont débuté. Ce bâtiment accueillera la Mairie et la Bibliothèque à l'étage. Le coût estimatif des travaux est de 1 044 864 Frs. Une subvention de l'Etat de 261 958 Frs nous est attribuée.

ASSAINISSEMENT

La 3ème tranche des travaux d'assainissement s'achève et toutes les personnes raccordables doivent effectuer leur branchement au plus vite sans oublier de le signaler à la Mairie.

Les usagers de la 1ère tranche doivent être raccordés avant le 31 décembre 94. Au delà de cette date une taxe de raccordement sera facturée (5 000 Frs).

Le global des travaux d'assainissement s'élève donc à 1 831 212 Frs nets (1 382 400 Frs de subvention du Département et 159 000 Frs de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne).

EFFACEMENT DES RESEAUX

Comme vous avez pu le constater, une nouvelle couleur illumine le centre bourg. En effet, l'effacement des réseaux électricité et téléphone est pratiquement terminé sur la rue d'Ernée et rue de Ruellan, de nouveaux lampadaires ont été installés et l'église est mise en valeur par des projecteurs. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise MAINGUY et s'élèvent à 355 645 Frs.

AMENAGEMENT ROUTE DE VITRE ET ROUTE DE LA CROIXILLE

Au cours de l'année 94, les deux entrées principales ont été aménagées avec la création pour la route de Vitre d'un parterre de rosiers et la plantation de marronniers ; Pour la route de la Croixille, busage des 2 fossés, création d'une allée piétonne pour un passage entre l'école et la rue des sablonnières, plantation de rosiers. Ces travaux ont été réalisés par les employés communaux, aidés par la Communauté de Communes.



AMENAGEMENT DE TROTTOIRS RUE DE VITRE

La rue de Vitre, au cours de l'année 94, vient de prendre un autre aspect, puisque des trottoirs ont été réalisés, avec des zones de stationnement, agrémentées dans leurs extrémités par des parterres plantés pour l'instant de fleurs.

Il est prévu pour l'année 95, l'effacement des réseaux d'électricité et de téléphone, ce qui permettra de terminer par le goudronnage des trottoirs et l'installation de lampadaires dans les zones de fleurissement.

La Municipalité s'excuse auprès des habitants de cette rue, de la durée très longue des travaux, qui occasionne une certaine gêne dans leurs habitudes.

Les travaux ont permis un ralentissement de la circulation dans l'entrée du bourg.

Le Coût net des travaux s'élève pour l'instant à 257 466 Frs (22 184 Frs de subvention du Conseil Général).



AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG

Au cours du premier semestre 95, plusieurs réunions vont être organisées afin de réaliser au mieux l'aménagement du centre bourg. L'Atelier du Canal à Rennes a été retenu pour élaborer les plans de ce futur aménagement.

ACQUISITION VEHICULES

Le service technique est aujourd'hui doté de véhicules qui devenaient indispensables : Fourgon - C 15 - Tracteur avec remorque.

VOIRIE - PROGRAMME 1994

CHEMINS RURAUX



Les travaux de réfection des chemins ruraux ne sont réalisés que partiellement, la cause étant le mauvais temps de fin d'été, les entreprises ont pris un retard important sur leurs chantiers, cependant les travaux prévus pour le programme 1994 sont les suivants.

- C.R. du Rocher 640 m avec rectification de virages et goudronnage.
- C.R. du Bois d'Angers - Patte d'oie
- C.R. du Gast 318 m - Terrassement et Rechargement

L'entreprise T.P.B. retenue s'engage pour une somme de 140.401 Frs H.T.



VOIRIE COMMUNALE

L'entreprise PIGEON a été retenue pour le rechargement d'une portion de route V.C. n° 3 (1.850 m) allant de la Cul de Loyère au carrefour de Beau Soleil pour une somme de 224.025 frs H.T.

Cette entreprise utilisant régulièrement cette route s'engage à participer au financement de ce projet pour une somme de 150.000 frs versée en 3 fois.

L'entreprise SECHE réalisera les travaux de rechargement sur la route du Poncel sur une longueur de 1.870 m pour une somme de 219.416 frs H.T..

Ces deux projets ci-dessus, en raison des conditions climatiques, seront réalisés en 1995.

PLAN d'OCCUPATION DES SOLS

Le Conseil Municipal, lors de sa réunion du 19 septembre 1994 a approuvé le Plan d'Occupation des Sols institué sur l'ensemble du territoire communal.

Le territoire couvert par le P.O.S. est divisé en zones urbaines et en zones naturelles. Les plans comportent aussi les terrains classés comme espaces boisés à conserver ou à créer. Sont mentionnés également les emplacements réservés aux voies et ouvrages publics.

Les sigles utilisés pour la définition des zones sont :

en zones urbaines

- * UE : Zone centrale et d'extension
- * UL : Zone de Loisirs
- * UA : Zone d'activités

en zones naturelles

- * 1 NA : Zone d'extension à court terme
- * 2 NA : Zone d'extension ultérieure
- * NCa : Zone agricole
- * NCC : Zone d'exploitation du sous-sol
- * NDa : Zone de protection des sites et milieux exceptionnels
- * NDb : Zone de protection de la Nature et des sites
- * NDI : Zone naturelle de loisirs



La zone UE est une zone équipée ou en voie d'équipement comprenant à la fois le centre ancien et son extension.

Outre les constructions à usage d'habitation, celles destinées aux équipements collectifs, aux commerces, à l'artisanat, aux bureaux ou aux services sont autorisés.

La zone UA regroupe l'ensemble des activités compatibles avec le développement urbain et le bâti existant.

La zone UL est une zone à dominante naturelle, accueillant des équipements de sport ou de plein air tels que base nautique, plan d'eau, parcours de golf, centre équestre, stade, tennis, salle de sport.



La zone 1NA est une zone naturelle non équipée ou insuffisamment équipée où l'urbanisation est prévue à court terme.

Il convient d'y éviter les constructions anarchiques et d'y encourager la création d'opérations d'ensemble permettant un développement rationnel et harmonieux de l'urbanisation.

La zone 2NA a pour objectif la protection stricte de l'urbanisation ultérieure. Les activités agricoles y sont maintenues jusqu'à l'incorporation des terrains dans une zone rendue constructible au moyen d'une modification du P.O.S.

La zone NCa comprend les parties de la zone naturelle où l'activité agricole se développe prioritairement.

Cependant, peuvent y trouver place, certaines occupations incompatibles avec celles autorisées en zone urbaine.

Par ailleurs, le bâti existant quel que soit son affectation peut être aménagé.

Cette zone comprend des secteurs de protection de la qualité de l'eau.

La zone NDb est un espace naturel qu'il convient de protéger en raison de la qualité du paysage et des éléments naturels qui le composent.

Le développement des activités agricoles existantes y reste possible.

Cette zone comprend des secteurs de protection de la qualité de l'eau.

La zone NCC comprend les parties de la zone naturelle où la nature du sous-sol donne vocation à son exploitation. La recherche minière, les mines et les carrières y sont autorisées ainsi que les installations annexes directement liées et nécessaires.

La zone NDa est un espace naturel constitué soit d'un paysage remarquable soit d'éléments écologiques reconnus. A ce titre cette zone est protégée strictement de toute utilisation, modification des sols et travaux contraires à cette protection.

La zone NDI est une espace naturel affecté aux équipements sportifs et aux activités de loisirs, de détente et de plein air.

CONCOURS DES MAISONS ET FERMES FLEURIES

ANNÉE 1994

CLASSEMENT DES MAISONS

01	Mr et Mme	RENOULT Jean	Le Logis
	Mr et Mme	MOREL Michel	2 Lot. des Camélias
03	Mme	BRICIER Madeleine	8 rue de Ruellan
04	Mr et Mme	AMIOT J.Yves	2 rue des Ecoles
05	Mr et Mme	VETTIER Henri	5 rue des Ecoles
06	Mr et Mme	MOREL Jean	Le Point du Jour
07	Mr et Mme	REVERDY Michel	La Louvelière
08	Mr et Mme	DROUYÉ Ferdinand	1 rue de Ruellan
09	Mr et Mme	SORIN Gaston	4 rue des Camélias
10	Mr et Mme	GENOUEL Georges	La Brosse

CLASSEMENT DES FERMES

01	Mr et Mme	POULARD/MESSÉ	Village Le Petit Pontgérault
02	Mr et Mme	CHAUPITRE François	La Pifferie
03	Mr et Mme	GENOUEL Emile	Le Beuchet (prix d'encouragement)
04	Mr et Mme	TRAVERS Christian	La Boulière
	Mr et Mme	GAUTIER Prosper	La Grimaudière



La remise des prix a eu lieu lors du voyage du 17 septembre 1994 organisé pour tous les participants à ce concours.

Cette journée a été marquée par la découverte de l'Ecomusée de MONFORT puis par une réception à la mairie de BÉDÉE avec visite de locaux et du bourg récemment aménagé.

Cette excursion s'est terminée à SAINT JUVAT, village fleuri des Côtes d'Armor qui a obtenu en 1992 le Grand Prix National de fleurissement.

AGENCE POSTALE de SAINT M'HERVÉ

Ouverte du lundi au samedi de 9 h à 12 h

Tél : 99.76.71.80

L'Agence Postale est à la disposition du public pour toutes les opérations courantes telles que :

- affranchissements et envoi du courrier
- vente de timbres postes courants et philatéliques, d'emballages DILIGO et enveloppes DISTINGO.
- retrait et versement C.C.P. ou livret de la Poste
- ouverture de compte chèques, postépargne, livret A etc,

Pour tous les types de placements existants à la poste par exemple : C.E.L., P.E.L., POSTE Avenir. P.E.P....SICAV etc.

- un tout nouveau produit vient d'être créé c'est le service **C.CÉPARGNE**.

C.CÉPARGNE réveille l'argent qui dort sur votre C.C.P.

Comme son nom l'indique **C.Cépargne** est un service qui s'associe au C.C.P. pour faire fructifier l'argent qui pourrait dormir en fin de mois sur votre compte-chèques. C'est simple et franchement ça rapporte !

L'argent qui dormait sur votre compte-chèques se met à fructifier. Tout simplement.

Vous faites rémunérer votre argent en fonction de vos objectifs.

C.CÉPARGNE s'adapte exactement à votre budget.

ENEZ VOUS RENSEIGNER A VOTRE AGENCE POSTALE.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

Le repas annuel offert aux personnes âgées de plus de 70 ans a eu lieu le dimanche 23 octobre 1994 à la salle polyvalente "Louis Grimoux". Ce repas, servi par le restaurant Baslé, s'est déroulé en présence de Monsieur le Maire, de membres du C.C.A.S et de Mr l'abbé Baysang.



ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE OPERATION " LA MOISSON DU COEUR "

Comme chaque année a eu lieu au mois d'octobre une journée de ramassage de vêtements et de textiles au profit des l'association des paralysés de France.

Sur le secteur de VITRÉ le tonnage collecté est de 59 tonnes.

Cette nouvelle campagne de collecte s'est appuyée sur un élément nouveau. en effet, les textiles récupérés par l'A.P.F. alimenteront une nouvelle entreprise d'insertion gérée par une association Bretagne Textiles Service créée en juillet 1994. a terme 28 emplois seront créés sur le bassin Rennais.

Cette collecte textiles a donc désormais un double objectif :

- participer à l'autofinancement de la Délégation Départementale de l'A.P.F.
- concourir à la création d'emplois pour des personnes en difficulté d'insertion.



Merci à toutes les personnes de la commune qui ont contribué aux résultats de cette collecte, un merci particulier à Monsieur Yves POULARD qui assure chaque année le transport de ces textiles à la gare de Vitré.

CENTRE DÉPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE

Le C.D.A.S. de VITRÉ : Centre départemental d'Action Sociale , 60 boulevard Chateaubriand a été totalement rénové.

Parmi d'autres services, on y trouve un centre de Planification avec une équipe composée :

- d'un médecin
- d'une sage femme
- d'une conseillère conjugale et familiale

*** C'est un lieu de consultation médicale**
en gynécologie et contraception

*** C'est un lieu d'accueil et d'écoute sur :**

- l'information sur la contraception
- les questions concernant la sexualité
- les relations homme-femme
- les relations Parents-Adolescents
- l'interruption volontaire de grossesse
- la grossesse - l'accouchement - la naissance
- la stérilité
- la ménopause
- les maladies vénériennes, sida



Ce service fonctionne au centre de 13 h 30 à 16 h 30 le mardi après-midi sur rendez-vous.

Prise de rendez-vous tous les jours au C.D.A.S. à VITRÉ au 99.74.68.50
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

ASSOCIATION ENTRAIDE SOLIDARITÉ



Agriculteurs, Agricultrices,

Avez-vous pensé aux conséquences financières pour votre exploitation en cas de maladie ou accident ?

Pour cela, il existe une association "**Entraide Solidarité**" qui a pour but d'aider l'agriculteur ou agricultrice en arrêt de travail.

Pour bénéficier de cette aide, il suffit d'adhérer à cette association.

A partir du 1er Mars 1995, l'âge limite d'adhésion sera porté à 40 ans.

Pour toute information, contactez :

votre responsable local Françoise DAVID - La Dinaudière
l'administration la plus proche Marie-Thérèse MOREL - La Mabonnière.



MISSION LOCALE DES 7 CANTONS DU PAYS DE VITRÉ

La Mission Locale est en premier lieu un outil au service des jeunes.

A travers des actions d'accueil, d'orientation, d'accompagnement, elle apporte un soutien à chaque jeune dans la construction de son parcours d'insertion professionnelle et sociale.

Ensemble, ils élaborent et mettent en oeuvre des réponses adaptées à l'ensemble des problèmes que rencontrent les jeunes : (Formation, qualification et aussi santé, logement, transport...).

Les animateurs sont là pour répondre à vos questions, pour les cantons d'Argentré et Vitré Est : Agnès LECHEQUER.

Nous pouvons rencontrer les jeunes :

Siège : Forum de la Trémoille - Bd Chateaubriant - 35500 VITRÉ- Tél : 99.75.18.07
Antenne : 2 rue Anatole Le Braz - 35240 RETIERS - Tél : 99.43.68.98
Mairie : 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE - Tél : 99.26.21.09
Permanence : Mairie - 35220 CHATEAUBOURG - Tél : 99.00.31.47 (sur rendez-vous)

Nous pouvons également nous déplacer en Mairies sur rendez-vous

Voici deux exemples de jeunes qui sont venus à la Mission Locale :

Après un bilan de compétences, Karine a pour projet "décoratrice d'intérieur". De ce fait, elle entame une préqualification Bois en alternance avec des périodes en entreprises qui lui permettent de découvrir les métiers liés à l'aménagement intérieur. Confortée dans son idée, elle démarre une qualification Peintre, Vitrierie, Revêtements de sols qui aboutira au passage du C.A.P. en Décembre 1994.

Christophe en étant en Contrat Emploi Solidarité Espace Vert a effectué une formation complémentaire Espace Vert. Ensuite il a entamé une formation qualifiante dans ce même domaine et a trouvé un Chèque Insertion. Suite à ce Stage il doit obtenir un Contrat à durée indéterminée en Espace Vert.

ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT

L'Arrêté Préfectoral du 14 janvier 1982 portant constitution d'une Association Foncière de Remembrement dans la commune de SAINT M'HERVÉ.

Elu président Monsieur BOUÉ Théophile qui a suivi tous les travaux connexes - Abattage de talus, ruisseaux, fossés ainsi que toutes les modifications parcellaires, etc, - responsabilité très difficile, très prenante compte tenu de la complexité des problèmes propre à chaque exploitation.

Monsieur BOUÉ a démissionné en décembre 1993 pour des raisons de santé. L'association foncière dans sa réunion du 17 décembre 1993

- a pris acte de la démission de Monsieur BOUÉ et d'une voix unanime a remercié cet infatigable responsable pour tout le travail accompli au cours de ce remembrement par l'amélioration des structures du parcellaire, de l'hydraulique, des chemins d'exploitation, plantations de haies brise-vent.

- au cours de cette réunion nous avons procédé à l'élection d'un nouveau bureau :

Président	LOUIS Francis
Vice-Président	BEAUDOUIN Rémi
Secrétaire	MOREL Henri

Pour l'année 1994

1- Il a été décidé le reprofilage et nettoyage des ruisseaux de l'Association Foncière Ruisseaux de la Maserie, le Chauvin, le Mainerie, le Vanlée, la Jariais et l'Hardrillon d'une longueur de 10.980 m + 3 ponts que nous avons remplacer.

2 - l'Association décide de donner des bons de pierres pour l'entretien des chemins d'exploitation

- l'Association Foncière de SAINT M'HERVÉ avec un budget d'environ trois cent mille francs doit faire face aux dépenses de fonctionnement de comptabilité, assurance, frais de déplacement, etc.

Nous avons l'entretien	
- des ruisseaux	10.980 m
- des fossés	71.852 m
- des chemins d'exploitation	18.845 m



Plantation de Haies Brise Vent

Des inscriptions on été enregistrées à la Mairie au mois de juin juillet. La Commune de SAINT M'HERVÉ ayant déjà bénéficié de subvention pour des plantations, vu le nombre de communes inscrites pour 1994/1995 il nous faut attendre 1996 pour bénéficier de subvention.

Les recettes de l'Association sont de 15 f l'ha, environ quarante mille francs par an. Ce qui nous oblige à faire des choix, établir des priorités pour les travaux les plus importants et d'intérêt général.



FAMILLES RURALES

Chaque année, le centre de loisirs fonctionne au mois de juillet.

Cette année 45 enfants ont participé à la vie du Centre du 11 au 29 juillet, où ils ont pratiqué diverses activités (telles que V.T.T., patins à roulettes, piscine, jeux de plein air, cuisine, inter centre, activités manuelles) encadrés par une équipe comprenant 1 directrice, 1 animateur, 1 animatrice et quelques bénévoles.

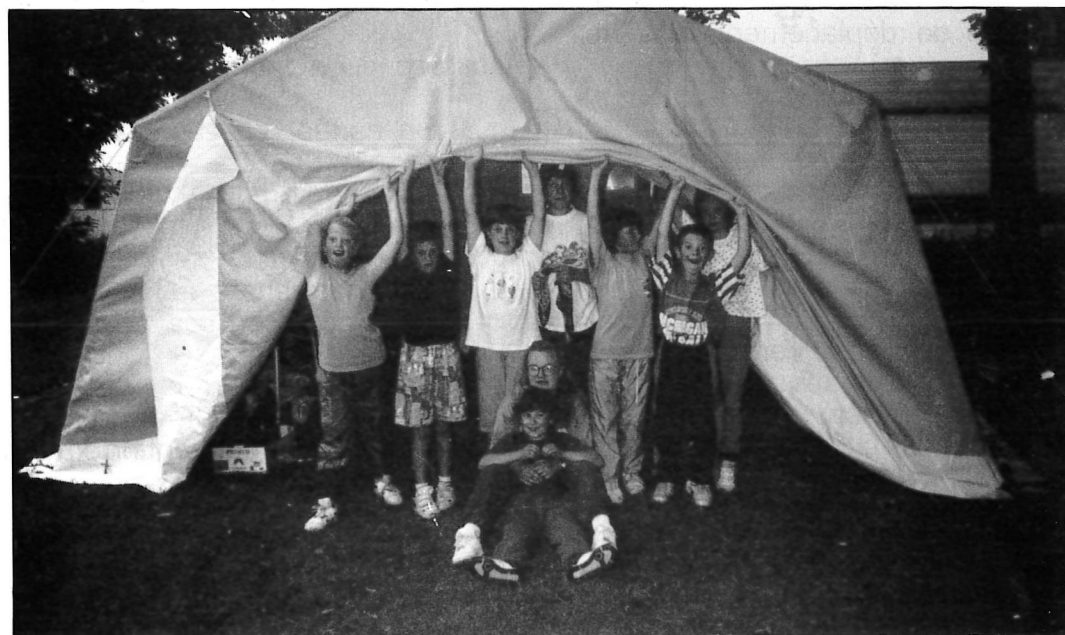
Du lundi 18 au mercredi 20 juillet, 8 enfants âgés de 9 à 11 ans ont eu le plaisir de participer à un mini-camp à Chatillon en Vendelais, le trajet aller et retour à bicyclette, ainsi que randonnées pédestres et jeux.

A la fermeture du centre un buffet campagnard ainsi qu'un spectacle "théâtre" organisé par les enfants ont accueilli les parents venus nombreux.

Les familles ne bénéficiant pas de bons vacances peuvent prétendre à une prestation de service (C.A.F.-M.S.A.) sous certaines conditions.

Le bureau remercie tous les bénévoles qui en permettent le bon déroulement.

Pour de plus amples renseignements, prendre contact auprès de :
 Monsieur Denis LELIEVRE - Président Tél : 99.76.70.68
 Madame Rolande AMIOT - Trésorière Tél : 99.76.71.19



ART FLORAL - CUISINE

Familles Rurales propose une nouvelle activité, de Novembre 93 à mai 94, des Cours d'Art Floral et de cuisine ont eu lieu Salle Louis Grimoux, vingt cinq participantes ont suivi ces cours avec assiduité.

La reprise a eu lieu le 28 octobre 1994, un planning sera établi pour l'année 94/95.

Pour tous renseignements s'adresser à :
 Mme Laurence NIVOIX tél : 99.76.72.73



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Les membres du bureau se joignent à moi pour adresser nos vœux aux habitants de SAINT M'HERVÉ.

Souhaits de BONHEUR et de SANTE pour chacun d'entre vous.

L'année 1995 sera riche en élections... Présidentielles, Municipales et sans aucun doute quelques autres...

La bibliothèque, ouverte à tous depuis MAI 1989, atteindra la fin de SEXTENNAT ... (Quel barbarisme ! ...) et nous sommes très heureux de présenter nos résultats.

TOUJOURS PLUS

- D'adhérents
- De membres actifs dans l'équipe bénévole
- De livres (grâce aux dons et achats)
- De magazines
- De disques

GRATUITE TOTALE

- De l'adhésion
- Du prêt

L'équipe est très heureuse de maintenir et de poursuivre cette activité culturelle pour nos enfants et tous ceux que la passion des livres anime.

Nous souhaitons vous revoir tout au long de cette nouvelle année 1995.

Sans faire de promesses électorales, je puis vous assurer que notre foi sera intacte et notre envie de vous servir sera la même qu'à nos débuts

BONNE ANNEE A TOUS ET JOYEUSES FETES!

A.P.E.L. - A.E.P.E.C.

Le Vendredi 14 octobre s'est déroulé l'Assemblée Générale des deux associations A.P.E.L.-A.E.P.E.C.

Cette Assemblée Générale a permis de définir les buts et objectifs de ces associations.

Durant cette séance, un compte rendu du bilan financier a été réalisé ainsi que des activités de l'année 1993/1994.

Durant l'année, quelques travaux ont été réalisés par les parents d'élèves :

- * Aménagements de la cour de l'école (maisonnette, bancs,...)
- * Fabrication de Stands
- * aménagements de la Classe de C.E. 2
- * assainissement

Pour cette nouvelle année, nous désirons encore améliorer l'environnement scolaire, nous comptons aussi sur vos idées ...

Nous remercions Mme FROTIN pour ses 22 années de présence au service de l'école, Mme Gisèle VETTER lui ayant succédé.

COMITES A.P.E.L. - A.E.P.E.C.

Président
Vice-Président
Secrétaire
Membres

F. Nivoix
R. Amiot
G. Vettier
F. David
M. Caillet
M.T. Guillois
B. Louvel
J. Buffet
D. Gautier
M.T. Gibon
M.J. Foucher

Président
Vice-Président
Secrétaire
Trésorière
Trésorière Adjointe
Membres

Th. Boué
R. Faucon
S. Simon
M. Jeuland
M. Bodin
Cl. Chauvin
P. Chrétien
P. Davard
D. Dylis
F. Nivoix
J-P. Olivier
Fl. Kerjouan
M. Huet



Concours de Belote

DATES à RETENIR

le 25 février 1995
en après midi et soirée

Kermesse

le 16 juillet 1995

STRUCTURE PEDAGOGIQUE

Voici la répartition des cours :

Classe Maternelle	Mme PIRIOU Dominique	37 enfants
(P.S.-M.S.-1/2 G.S.)	Agent de Service Mlle POULARD Elisabeth	

C.P.- 1/2 G.S.	Mme RONCERAY Thérèse	17 enfants
----------------	----------------------	------------

C.E.1	Mme COUDRAY Eliane	23 enfants
-------	--------------------	------------

C.E. 1 + C.E. 2	Mme KERJOUAN Florence	17 enfants
-----------------	-----------------------	------------

C.M. 1 + C. M. 2	Mr MAIGNAN Yves	25 enfants
------------------	-----------------	------------

CANTINE SCOLAIRE

Quotidiennement, Mme VETTER Gisèle assure la préparation des repas (en moyenne 90 couverts).

GARDERIE

Elle est ouverte le matin à partir de 7 h 30 et le soir jusqu'à 19 h. Le Service est assuré le matin par Mlle POULARD Elisabeth et le soir par Mme BÉNARD Monique.

PROJET D'ECOLE

Voici les principaux objectifs :

- Favoriser le bien-être de chaque enfant et développer la confiance en soi.
- Privilégier la maîtrise de la langue (orale et écrite)
- Ouvrir l'école sur le monde extérieur
- Développer la créativité

Ayant conservé les mêmes orientations générales, les actions engagées l'an passé sont reconduites :

- Maternelle (M.S. et G.S.) : des cours de danse, d'expression corporelle
- C.P. : emploi de la vidéo pour développer le plaisir de lire
- C.E. 1 : mise en scène de sketches et de mimes - monitorat de lecture avec les C.P.
- C.E. 2: monitorat de lecture avec les enfants de Moyenne et Grande Section
- C.M. 1 et C.M. 2 : rédaction de notre journal scolaire : Pie et Pie et Colle et Chouette - Parution du n° 2 au mois de Février 95.

En complément de la catéchèse paroissiale, chaque enseignant assure un éveil religieux.

Comme l'an passé, les élèves du C.P. et du C.E. 1 fréquenteront la piscine d'Ernée au cours du 3ème trimestre et ceux du C.M. 2 continuent l'initiation à l'anglais.

Dans l'objectif de l'ouverture sur le monde extérieur, les enfants participent, tout au long de l'année, à différentes animations proposées

- par le Centre Culturel de Vitre (le Planétarium, les Contes de la Ménara,...)
- par le salon du livre de Fougères

Notre école répond toujours présente aux diverses manifestations sportives :
tournoi de basket-ball de l'Aurore de Vitre (C.M. 1 - C.M. 2)
tournoi de football de l'A.S.V. (du C.E.1 au C.M. 2)
rencontre d'endurance de tout le pays de Vitre (du C.E. 2 au C.M. 2)

La Classe de C.M.1 - C.M. 2 devant le lac d'Annecy lors de son séjour du 7 au 17 juin à Crest-Voland (Savoie).



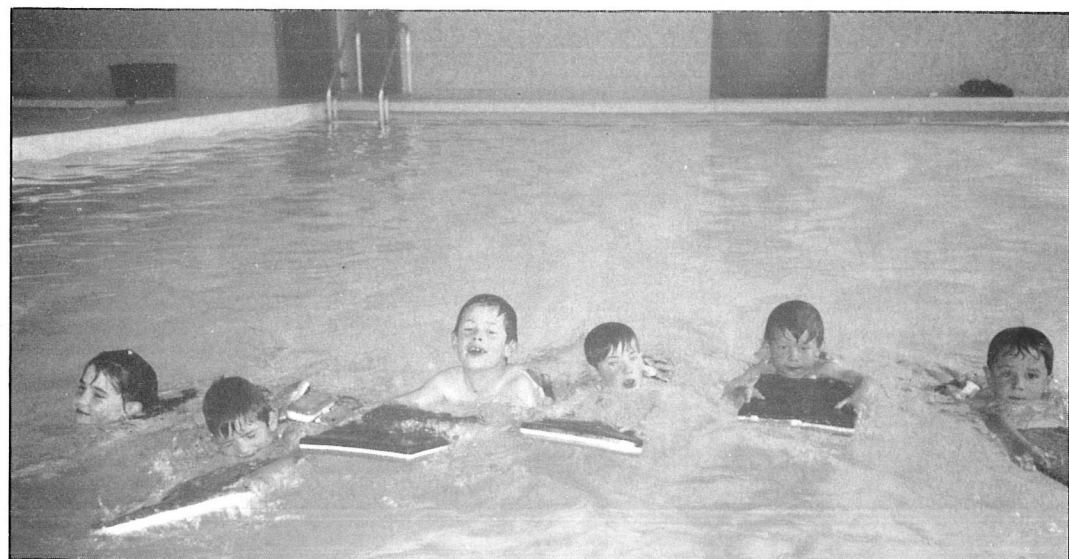
**LORS DE LA FETE DE FIN D'ANNÉE
TOUS LES ENFANTS DE L'ÉCOLE INTERPRETENT LE CHANT FINAL**



UNE CROISIÈRE SUR LA VILAINE



**LES ENFANTS DE C.P. DANS LE GRAND BASSIN DE LA PISCINE
D'ERNÉE**



PAROISSE de SAINT M'HERVÉ

L'événement de cet été dans nos paroisses a été le départ de l'Abbé Desmots et l'arrivée de l'Abbé François Baysang.

L'Abbé Desmots était arrivé à Balazé en 1982. En 1991, il fut chargé des paroisses de Saint M'hervé et Princé. Voilà déjà 3 ans qu'il avait la charge de notre paroisse.

Le 15 août avait lieu la cérémonie d'adieux et de remerciements, de nombreuses personnes étaient présentes au verre de l'amitié à la salle de la Mairie, en présence de Monsieur le Maire.

Le responsable pastoral remercia l'Abbé Desmots pour son dynamisme, sa compétence à de nombreuses réalisations et son grand dévouement aux services de nos paroisses.

Le Dimanche 9 octobre, la paroisse de SAINT M'HERVÉ, fortement représentée accueillait l'arrivée de l'Abbé François Baysang nommé recteur des 3 paroisses.

Au début de la messe concélébrée, Monsieur l'Abbé Rubion, curé doyen de Chatillon en Vendelais rappela l'origine de sa vocation, son savoir-faire, demanda également de lui apporter l'aide nécessaire en lui souhaitant un bon et fécond ministère dans sa nouvelle paroisse.

Accueil tous aussi chaleureux de la paroisse à son nouveau prêtre lui assurant que nous ferions tout pour l'aider, chacun selon ses moyens, de prendre aussi une part plus active aux travers des différentes activités existantes dans la paroisse et avec l'esprit de solidarité aux services de tous.

Après la messe, accueil de la municipalité à la salle Louis Grimoux. Au cours du vin d'honneur, Monsieur le Maire lui souhaitait également la bienvenue et un long séjour parmi nous.



LES AMIS DU CHEVAL

Sur le site du Parcours Equestre de SAINT M'HERVÉ, à la belle saison, des manifestations ont été organisées par l'association des Amis du Cheval d'Ille et Vilaine.

Début mai :

Ce sont 70 cavaliers qui sont venus à l'occasion de la Trans Ille et Vilaine s'arrêter sur le Parcours Equestre.

4/5 juin :

Journées Portes Ouvertes

Une vingtaine de races représentées - chevaux lourds, chevaux de sang, Poneys, (grands et petits) ainsi que les "mini".

Aux mêmes dates le concours départemental "Cheval et poneys de loisirs" avait lieu. Parmi les 15 participants, 4 ont été sélectionnés pour le concours régional de Lamballe.

12 juin :

Concours d'Attelage: 22 participants venus d'Ille et Vilaine, Mayenne, Manche, Côtes d'Armor. 5 attelages en pair, 1 en tandem du percheron en passant par les chevaux de sang, les poneys et les "Super Setland", et l'anesse Karima en compagnie de sa chèvre.

4/5 septembre :

TREC (Techniques Randonnées Equestres de Compétition)

Premier TREC en Ille et Vilaine

Événement très attendu par les autres départements bretons qui sont venus en force pour participer (9 du Finistère, Morbihan, Côtes d'Armor dont un champion de France)

La 1ère série a été très prisée par les concurrents avertis et la série Initiation a remporté un vif succès auprès des "Découvreurs" de TREC.

Le TREC a son avenir assuré !

Pour toutes ces manifestations, MERCI à la municipalité qui nous a encouragés et aux propriétaires qui nous ont obligeamment permis de passer sur leurs terres ce jour-là.

Après ce bon départ, les festivités 1995 sont programmées :

- * TREC à Pâques
- * 2 rassemblements de Cavaliers et Meneurs au cours de l'année
- * 1 concours d'attelage ouvert à tous les niveaux

L'association des Amis du Cheval d'Ille et Vilaine prévoit des formations à l'Attelage sur le site dans le courant de l'hiver.

Vous pouvez vous inscrire au 99.68.73.09



CLUB DE L'AMITIÉ

Conseil d'administration

Président
Vice-Président
Secrétaire
Secrétaire-Adjoint
Trésorière
Trésorier Adjoint

Joseph ORHANT
Henri GAUTIER
Joseph BOYERE
Hélène GARY
Marie-Claire ORHANT
Henri GANDON

Membres

Mesdames

Victoire PANNETIER
Angèle GARRAULT
Marie DAVID
Marie MERIENNE
Marie MOREL
Marie BOYERE

Messieurs

Léon BLANCHET
Pierre CHANTREL
Maurice MICHINIAU



Le nombre des adhérents est de 150 personnes. Tous les 1er et 3ème jeudi de chaque mois, réunion à la salle communale pour la Belote et les Palets et divers jeux.

Pendant les réunions nous fêtons les fêtes et les anniversaires du mois en cours. Nous organisons pendant l'année des concours de Belote, Palets où nous invitons les clubs des communes environnantes.

La première réunion de l'année 1994 s'est déroulée pour les traditionnels voeux, suivi de la Galette des Rois en présence de Monsieur le Maire et de Monsieur L'Abbé.

La principale réunion est la journée à la Peinière avec une messe célébrée à la Chapelle par Monsieur l'Abbé Desmots, le 24 mai 1994, puis un repas servi au restaurant de Mr et Mme ROUSSEL.

Trois sorties ont été organisées avec la commune de Balazé. La 1ère sortie le 17 mai, la visite des Florales Internationales de Nantes, la 2ème sortie le 10 juin, la visite du safari africain à Nantes, la 3ème sortie la visite du parc de loisirs des Côtes d'Armor, une journée formidable.

Le 1er octobre 1994 nous fêtons le 20ème anniversaire de la fondation de notre Club de l'Amitié, avec une messe célébrée par Monsieur l'Abbé François BAYSANG suivi d'un repas au restaurant de Mr André BASLÉ où nous étions 116 adhérents dans la bonne humeur.

Le but de notre club est de donner un peu de distraction aux retraités en créant des liens entre eux. Nous souhaitons que de nouveaux adhérents nous rejoignent.

Concours de belote des membres du club le 8 février 1994
Concours de belote Cantonal le 10 mai 1994
Concours de Palets Cantonal le 7 juin 1994
Concours de belote Cantonal 24 octobre 1994
Concours de Palets pour les membres du Club le 8 novembre 1994

CENTRE DE PREMIERE INTERVENTION DES SAPEURS POMPIERS DE SAINT M'HERVÉ.

Il suffit de peu de chose pour qu'un feu prenne, un accident, une négligence. Soudain, des camions surgissent, des hommes casqués s'attaquent aux flammes : Les Pompiers ! Mais qui sont-ils ?

D'Autrefois à Aujourd'hui:

Pendant longtemps, la lutte contre les incendies a été laissée à l'initiative des habitants, dont la seule défense était le seau d'eau. En 1716 fut créé un corps de 60 gardes-pompes. En 1811, Napoléon 1er créa un bataillon de sapeurs-pompiers sur tout le territoire français. Hier les pompiers utilisaient le seau d'eau. Aujourd'hui, ils utilisent le Canadair.



Gardes-pompes du XVIII^e siècle avec leur matériel : seaux d'eau et pompe à main

Au cours de l'année 1994, le C.P.I. de SAINT M'HERVÉ est intervenu pour des inondations de caves, sous-sols, dégagement de routes, feux de cheminée, accidents de circulation, destruction de nids de guêpes et frelons et d'importants incendies.

Monsieur Michel POULARD a subi avec succès le stage de réanimation.



ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE 1939-1945

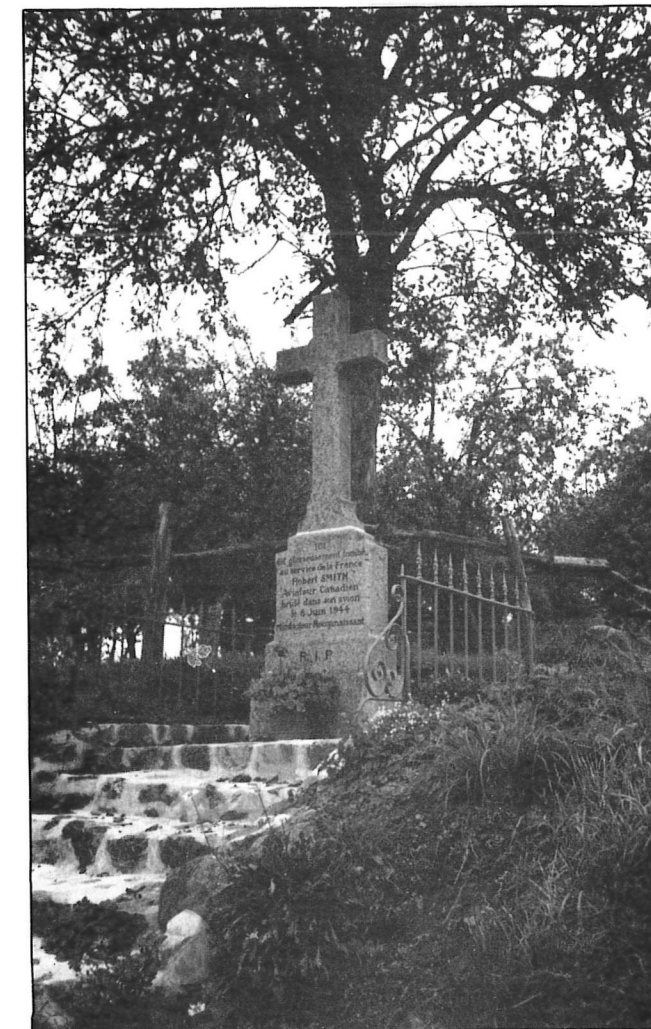
La section compte toujours 19 membres dont un certain nombre se trouve en maison de repos.

Voyons les faits marquants de cette année, le 8 mai les camarades des deux sections se sont réunis pour commémorer l'armistice de 1945. Messe pour tous les combattants défunts.

Cérémonie au cimetière au monument aux morts, suivi du traditionnel verre de l'amitié à la salle de la mairie.

Après nous nous sommes retrouvés, 25 camarades et veuves, autour d'une bonne table servi au restaurant Baslé.

L'année 1994 marquant le cinquantième anniversaire du débarquement des alliés sur le sol de France, nous avons à nous souvenir du sacrifice d'un aviateur canadien, Monsieur Robert SMITH abattu sur la commune de Montautour le 8 juin 1994.



Une cérémonie a eu lieu le 18 juin devant la Croix de la Réhorie érigée sur le lieu de la chute de l'avion.

Six membres de l'Association France Canada ainsi que huit représentants des sections assistaient à cette cérémonie avec leurs drapeaux.

N'oublions pas que 130.000 canadiens sont tombés sur le sol de France.

Après le dépôt des gerbes France-Canada et de la municipalité de Montautour sonnerie aux morts et discours d'usage.

Direction Montautour, arrêt au monument aux morts, dépôt de gerbe et minute de silence, ensuite une messe pour la paix fut célébrée en l'église de Montautour par l'abbé Brand assisté de l'abbé Desmots, un vin d'honneur fut offert par la municipalité de Montautour.



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS SOLDATS DE FRANCE



Le 4 février 1994, avait lieu à la salle de la Mairie, l'Assemblée Générale commune U.N.C. et Soldats de France, très bonne participation des adhérents, accompagnés de leurs épouses.

Après les différents comptes-rendus, élection du tiers sortant ; ont été réélus : DINOMAS Daniel, GADEBOIS Georges, SIMON François. Pas de tiers sortant pour la section Soldats de France, puisque celle-ci n'avait pas 1 an d'existence. La composition des bureaux reste inchangée.

L'année 1994 a donné lieu à de nombreuses cérémonies patriotiques; 8 mai 1945 : anniversaire du débarquement et tout près de chez-nous, une émouvante cérémonie à la croix de la Réhorie en Montautour où est tombé pour la France à cet endroit même, l'aviateur canadien.

Et récemment la commémoration du 11 novembre 1918 célébrée le dimanche 13 novembre 1994. Cette commémoration du souvenir a revêtu un caractère à la fois exceptionnel et solennel. En effet, la section Soldats de France, après 1 an d'existence, recevait officiellement son drapeau, cérémonie empreinte d'émotion et de simplicité : Les anciens combattants avec leurs drapeaux et Soldats de France se regroupaient devant la Mairie, siège social de la section où Monsieur le Maire, Jacques BOUGAULT remettait le drapeau, non déployé, à Monsieur Mickaël TROPÉE, président de la section. Ensuite, le cortège est formé afin de se rendre à l'église pour la célébration de la messe du souvenir.

A l'issue de celle-ci, bénédiction du nouveau drapeau par Monsieur l'Abbé François BAYSANG. Aussitôt après la messe, le cortège se mettait en place et, anciens combattants, Soldats de France, veuves d'anciens combattants, accompagnés d'une partie de la population présente, se regroupaient devant le monument aux morts. Déploiement du drapeau Soldats de France où Monsieur Louis HÉRY délégué et président de l'U.N.C; remettait celui-ci entre les mains du porte-drapeau désigné : Monsieur Jean-Yves TRAVERS : " J'ai l'honneur de vous remettre le drapeau de la section Soldats de France de SAINT M'HERVÉ : vous en êtes le porte-drapeau, portez le fièrement". Geste symbolique devant le monument où tant de noms gravés, afin aussi que soit perpétué le souvenir"



Ci-dessous, le message de Monsieur Daniel BRICON, Président Départemental de Soldats de France.

"Monsieur le Maire,
Messieurs les Présidents,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
La remise d'un drapeau revêt toujours et forcément un caractère hautement solennel. Surtout lorsqu'il s'agit d'un drapeau aux trois couleurs de la France. Ces couleurs pour lesquelles nos aînés et vous tous anciens combattants avez défendues au nom de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité. Oui moment solennel pour vous tous et en ce jour où nous célébrons l'Armistice du 11 novembre 1918 qui en appelle à tant de douloureux souvenirs.

Moment très solennel aussi et bien sûr pour vous Soldats de France de SAINT M'HERVÉ qui recevez aujourd'hui votre drapeau. Je sais qu'en cet instant vous ressentez une certaine forte émotion mais aussi une grande fierté dans votre cœur. Car avec vous ce drapeau que vous saurez porter dignement pérennise la mémoire de nos anciens. Soyez dans le présent et pour l'avenir toujours fier de porter de drapeau dont les plis restent chargés d'Histoire."



COMITÉ DES FÊTES

COMPTE-RENDU ACTIVITES ANNÉE 1994

Pour sa première manifestation le Comité des Fêtes a participé le 15 mars 1994 à l'émission jeu "La Bolée Armorique" sur Radio France Armorique. Cette émission de détente confrontait une équipe de SAINT M'HERVÉ à une équipe de BOURGON.

La soirée fut agréable et très animée.



Le 25 juin 94 au côté des sapeurs-pompiers et des deux communes voisines BOURGON et LA CHAPELLE ERBRÉE, le Comité des Fêtes a collaboré au Feu de la Saint Jean.

Comme chacun peut se souvenir cela n'a pas été une réussite du fait d'une météo très capricieuse, cela nous a obligé à choisir la Salle Polyvalente au lieu du Plan d'Eau de Haute Vilaine d'où l'on aurait eu un spectacle de qualité de par sa situation.

Dans le cadre des fêtes du Bocage Vitréen, le 15 juillet 94 nous avons animé une soirée dansante en plein air et gratuite avec la participation de l'orchestre Nelly Syntex, nous regrettons une faible présence du public dûe à un manque de publicité.

Le 2 octobre 1994, le Comité Départemental 35 de Canoë Kayak organisait avec la participation du Comité des Fêtes, le championnat de France sur le Plan d'Eau de Haute Vilaine. Ce fut une journée agréable aussi bien pour les concurrents que pour le public venu nombreux.

Le Comité des Fêtes de SAINT M'HERVÉ pour sa part compte bien renouveler cette expérience qui a été dans l'ensemble positive et tient à remercier toutes les personnes bénévoles des communes de SAINT M'HERVÉ, BOURGON et la CHAPELLE ERBRÉE qui ont offert leurs services.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CANOE-KAYAK

Le Dimanche 2 octobre se sont déroulés sur le plan d'eau de Haute Vilaine, les championnats de France de Canoë-Kayak.

Plusieurs centaines d'athlètes étaient présents dont certains de retour du Mexique où ils venaient de disputer les championnats du monde.

Le Plan d'Eau s'est révélé idéal pour ce genre de compétition, et les nombreux spectateurs ont apprécié avec justesse les nombreuses courses courues pendant cette journée.

Merci aux bénévoles des trois communes de SAINT M'HERVÉ, BOURGON et LA CHAPELLE ERBRÉE pour leurs concours apportés à l'occasion de cette grande manifestation.



VICTOIRE DE SAINT M'HERVÉ

Section VOLLEY BALL

Composition du bureau

Présidente
Secrétaire
Trésorière

CORDELIER Nicole
JEULAND Myriam
CORDELIER Nicole



Saison 93-94

Effectif : 10 joueurs (5 filles et 5 garçons) évoluant en mixte détente

A la fin de la saison 92-93, nous étions 3ème sur 6 équipes engagées en championnat.

SECTION FOOTBALL

Composition du Bureau

Président	CORNÉE Alain
1er Vice-Président	GAUTIER Jérôme
2ème Vice-Président	BEAUGENDRE Michel
Secrétaire	CAILLET Patrick
Secrétaire adjoint	GENOUEL Yannick
Trésorier	BARON Alain
	+ 16 membres

Pour la saison 93/94

- Equipe seniors A 2ème division termine 9 sur 12
- Equipe seniors B 3ème division termine 12 sur 12
- Equipe Pupilles termine 1 sur 8
- Equipe Poussins termine 8 sur 8



AMICALE DES PALETISTES DE SAINT M'HERVÉ

Composition du Bureau

Président	Joseph BÉNARD
Vice-Président	Gérard LEMOINE
Secrétaire	Michel BOULIERE
Trésorier	Jean-Claude GENOUEL
Membres Actifs	Georges GADEBOIS
	Michel BLANCHET
	Germain ORRIERE

Environ 90 personnes adhèrent à l'Amicale

Manifestations organisées en 1994

- 2 concours communaux
- 1 concours régional

Le 24 septembre 1994, un concours communal s'est déroulé en présence de nombreuses équipes (notre photo), et la journée s'est terminée autour d'un buffet campagnard suivi d'une sauterie à la salle Louis Grimoux (environ 180 personnes) ce qui a plu à l'ensemble de l'assistance.



2° DIVISION		RÉSULTATS		3° DIVISION		RÉSULTATS	
Groupe D		aller	retour	Groupe I		aller	retour
ALLER	RETOUR			ALLER	RETOUR		
18 SEPTEMBRE	12 FÉVRIER			18 SEPTEMBRE	12 FÉVRIER		
St-M'Hervé 1	St-Aubin Corm. 1			St-M'Hervé 2	La Vitréenne 5		
25 SEPTEMBRE	26 FÉVRIER			25 SEPTEMBRE	26 FÉVRIER		
Princé ESP 1	St-M'Hervé 1			Moutier/AV/SG 2	St-M'Hervé 2		
09 OCTOBRE	05 MARS			09 OCTOBRE	05 MARS		
La Bouexière 1	St-M'Hervé 1			Balazé Ja. 4	St-M'Hervé 2		
23 OCTOBRE	12 MARS			23 OCTOBRE	12 MARS		
St-M'Hervé 1	St-Geor. Chesn. 2			St-M'Hervé 2	Erbrée Mon. US 3		
06 NOVEMBRE	26 MARS			06 NOVEMBRE	26 MARS		
Couesnon AV.C 2	St-M'Hervé 1			Le Pertre 2	St-M'Hervé 2		
20 NOVEMBRE	02 AVRIL			20 NOVEMBRE	02 AVRIL		
St-M'Hervé 1	Livré Mecé AS 2			St-M'Hervé 2	Vitré AS 5		
27 NOVEMBRE	09 AVRIL			27 NOVEMBRE	09 AVRIL		
Ercé AS 2	St-M'Hervé 1			Argentré J 5	St-M'Hervé 2		
11 DÉCEMBRE	23 AVRIL			11 DÉCEMBRE	23 AVRIL		
St-M'Hervé 1	St-Chris/Tail 2			St-M'Hervé 2	Briel.Genn. ES 3		
08 JANVIER	30 AVRIL			08 JANVIER	30 AVRIL		
Luit. Domp. FC 2	St-M'Hervé 1			Princé ESP 2	St-M'Hervé 2		
22 JANVIER	14 MAI			22 JANVIER	14 MAI		
St-M'Hervé 1	Montreuil/Lan. 2			St-M'Hervé 2	St-Germ/Pinel 3		
29 JANVIER	21 MAI			29 JANVIER	21 MAI		
Billé/Javené 3	St-M'Hervé 1			Etrelles AS 3	St-M'Hervé 2		

Pour la saison 93/94 une équipe Poussin et une équipe Débutant sont engagées sous le nom de SAINT M'HERVÉ.

Nous comptons dans l'effectif 93/94 30 seniors et 40 jeunes.

Nous tenons à signaler que pour la première fois une équipe de débutant a été créée. (6 joueurs de 5 à 7 ans).

On constate une nouvelle augmentation des jeunes, ce qui est très encourageant.

Nous pensons créer une équipe de vétérans pour la saison 95/96. les personnes qui désirent adhérer s'adressent :

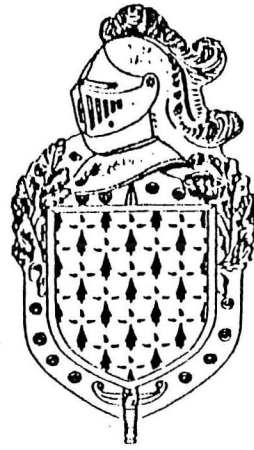
à Monsieur CORNÉE Alain ou

à Monsieur CAILLET Patrick

Le mercredi l'entraînement des jeunes est assuré par BEAUGENDRE Jean-Luc, CHAUVIN Sébastien, CAILLET Jean-Marc, GAROT Thierry, OGER Anthony.

Le 23 juillet 1994, un voyage au Safari Africain, par un temps superbe nous a permis de passer une excellente journée.

GENDARMERIE NATIONALE



La Brigade de Gendarmerie de CHATILLON EN VENDELAIS vous rappelle que :

- Pour les appels urgents : de téléphoner au 17 (appel gratuit)

- En cas de changement d'adresse dans le même département, il faut s'adresser à la Brigade de Gendarmerie du nouveau domicile afin d'effectuer la rectification de l'adresse sur la carte grise (délai de quinze jours), se munir d'un justificatif du nouveau domicile (facture E.D.F. - Eau - Etc...)

- Néanmoins, en ce qui concerne les changements d'adresse sur les cartes grises, il est possible d'envoyer directement la carte grise avec un justificatif du nouveau domicile et une photocopie d'une pièce d'identité à la préfecture (Service des Cartes Grises).

- Les réservistes du Service National doivent effectuer leur changement d'adresse à la Brigade du nouveau domicile.

- Les personnes âgées ou vivant dans les villages isolés, reçoivent fréquemment la visite d'individus douteux se disant brocanteurs ou marchands de meubles. Il serait souhaitable lorsque de tels individus se présentent, de relever le numéro d'immatriculation de leur véhicule et de le communiquer à la Brigade Gendarmerie à l'occasion d'un passage d'une patrouille.

- Certaines personnes sont victimes d'appels téléphoniques anonymes répétés. Si vous faites l'objet de tels appels, sachez que la Gendarmerie dispose de moyens permettant de déterminer la provenance de ces appels intempestifs.

- Les jeunes gens, doivent, dans le premier mois du trimestre suivant leur 17 ans, se faire recenser à la Mairie de leur domicile.

- A partir de 18 ans, ils pourront effectuer leur service national dans la Gendarmerie. Pour cela, ils peuvent s'adresser à la Brigade de CHATILLON EN VENDELAIS où leur sera fourni les renseignements nécessaires afin d'établir leur dossier.

- la Gendarmerie en collaboration avec GROUPAMA et EDF/GDF ont imprimé une plaquette en expliquant 15 conseils pour votre sécurité, notamment en ce qui concerne les personnes âgées.

- Les principaux conseils : l'Argent - Les Papiers - Les Chèques - Les Clés - le Courrier - Les Visiteurs et le Téléphone.

L'argent

1 Le moyen le plus sûr de ne pas être volé est de ne pas tenter les voleurs ! Ne gardez pas d'importantes sommes d'argent chez vous, elles sont bien mieux à la banque.

2 Vous possédez des objets de valeur à votre domicile ? Ne les placez pas dans la pièce où vous recevez des visiteurs !



3 Vous devez encaisser votre pension, retirer de l'argent sur un compte bancaire : faites vous accompagner, c'est plus agréable et plus prudent.

Les papiers

4 Même si vous ne vous séparez jamais de votre sac, gardez vos papiers personnels sur vous, c'est plus sûr.



Les chèques

5 Le plus souvent possible, payez par chèque. N'emportez avec vous que les chèques dont vous avez besoin, en prenant soin d'en relever les numéros.

Le visiteur

10 Avant d'ouvrir votre porte, ouvrez l'œil : identifiez vos visiteurs à l'aide d'un œilleton ou d'un entrebâilleur.

11 Attention aux individus utilisant les qualités d'agents d'EDF-GDF, du service des eaux, de la police ou de tout autre service public, pour pénétrer chez vous et dérober objets, valeurs et liquidités.



Nous vous rappelons que les vrais agents sont munis d'une carte professionnelle officielle, demandez-la. Dans le doute, faites les attendre à l'extérieur et appelez au numéro indiqué sur votre facture EDF-GDF SERVICES ou tout autre document officiel pour les autres services publics.

12 Pour vos travaux (ramonage, élagage...), faites appel à des professionnels reconnus, méfiez-vous des offres de service trop alléchantes !

13 N'hésitez jamais à appeler la brigade de gendarmerie la plus proche. Les gendarmes sont à votre disposition pour vous écouter et vous aider.

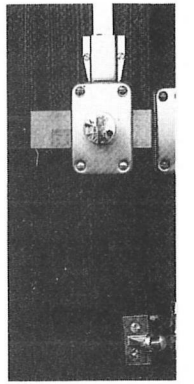


Les clés

6 Ne cachez pas vos clés sous votre paillasson ! Les endroits trop connus : pots de fleurs, paillassons... sont les premiers visités.

7 Renforcez vos issues : porte blindée équipée d'un œilleton non déformant et d'un blocage en acier... fenêtres munies de persiennes...

8 Pensez à confier un double des clés à votre famille. N'inscrivez pas votre adresse sur votre trousseau de clés.



Le courrier

9 Des boîtes aux lettres trop pleines trahissent des habitations vides ! Evitez les signes extérieurs prouvant votre absence mais, si vous partez plusieurs jours, fermez les issues de votre domicile : portes et volets.



Le téléphone

14 Ayez toujours sous la main et bien en vue, les numéros d'appel des premières urgences : gendarmerie et police (17), pompiers (18), S.A.M.U. (15), médecin...

15 Faites appel à votre famille, vos voisins. Connaissez leurs numéros, appelez-les ou faites vous appeler régulièrement.



CALENDRIER MANIFESTATIONS 1995 PROPOSE PAR LE COMITE DES FETES

Tous les 1er et 3ème jeudis de chaque mois, Réunion du Club de l'Amitié

JANVIER

Dimanche 8
Jeudi 19

Voeux de la Municipalité
Galette des Rois du Club de l'Amitié.



FÉVRIER

Vendredi 10

Assemblée Générale Commune
des Sections U.N.C.-A.F.N. - Soldats de France
Assemblée Générale Petite Région des Familles Rurales
Concours de Belote organisé par les Ecoles

Mardi 14
Samedi 25

MARS

Samedi 4
Samedi 11
Samedi 18

Choucroute organisée par le Football
Concours de Belote organisé par Soldats de France
Soirée Détente organisée par le Comité des fêtes
(pour les bénévoles du Canoë-Kayak)

AVRIL

Mardi 11

Concours de Palets organisé par le Club de l'Amitié

MAI

Dimanche 7
Dimanche 14

Vin d'honneur des Combattants
Concours régional de Palets

JUIN

Mardi 6
Samedi 10
Dimanche 11
Dimanche 25

Concours de Palets du Club de l'Amitié
Tournoi de Football "Jeunes"
Tournoi de Football "Seniors"
Concours Régional de Palets



JUILLET

Samedi 1er
du mercredi 05
au vendredi 28
Dimanche 16
Samedi 29

Soirée Buffet du Football

La Ruche
Fête d'été (Kermesse) des Ecoles
Méchoui des Sections U.N.C.-A.F.N.

SEPTEMBRE

Samedi 2
Mardi 5
Samedi 9

Fêtes des Classes "5"
Concours de belote du Club de l'Amitié
Concours de Palets communal + Buffet

NOVEMBRE

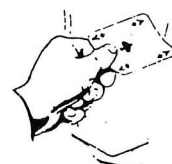
Samedi 11
Samedi 25

Vin d'honneur des sections U.N.C.-A.F.N.-S.D.F.
Concours de Belote des sections U.N.C.-A.F.N.

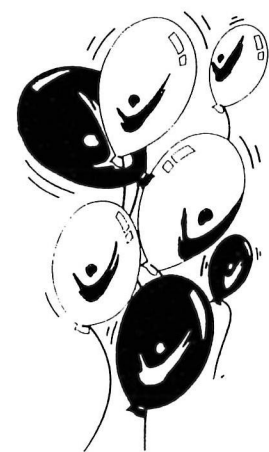
DÉCEMBRE

Dimanche 3
Samedi 9

Vin d'honneur des Sapeurs Pompiers
Bal des Sapeurs Pompiers



N.B. : Ce planning n'est pas définitif, il peut donc être modifié.



SAINT M'HERVÉ "INFORMATIONS MUNICIPALES N° 6"

*Vous est offert par l'équipe du bulletin,
Madame Bernadette DINOMAS, Monsieur
Jean HERVAGULT, Monsieur Jacques
DERIENCOURT, Monsieur Constant DAVID.*

*Mille excuses pour les oublis ou les anomalies
qui ont pu s'y faufiler.*

*Merci à toutes les personnes qui nous ont
aidé de près ou de loin à sa réalisation. Les
idées, les photos, les dessins sont et seront
toujours les bienvenus.*



JOYEUX NOEL



BONNE ET HEUREUSE

ANNÉE 1995

